



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Jeudi 29 Juin 2023

Délibération n° 2023-23

Administrateurs présents :

Max Roustan - Bernard Saleix - Pierrette Paez - Richard Hillaire - Jean-Claude Auribault - Max Bordary - Cédric Marrot - Christophe Aberlenc - William Balez - Marie-Christine Peyric - Nordine Sekarna - Dominique Fontanille - Florian Laroche - Julie Lopez-Dubreuil -

Absents excusés :

Gilbert Albin avec pouvoir à William Balez
Daniel Canal avec pouvoir à Richard Hillaire
Michèle Veyret avec pouvoir à Bernard Saleix
Jean Marie Bridier avec pouvoir à Jean Claude Auribault
Yves Tourvieille avec pouvoir à Marie Christine Peyric
Jean François Durand-Coutelle avec pouvoir à Max Roustan

Absents :

Christophe Rivenq
Khadra Khamari

Assistaient à la séance avec voix consultative :

Cédric Veyrenc - Directeur Général par intérim
Christel Lorca – Directrice Financière adjointe
Marie Carmen Ruiz – Commissaire aux comptes
Joris Philip - Secrétaire du CSE OPH

Assistaient également à la séance :

Alexia Debornes ; Johana Ribot ; Céline Serre ; Camille Bary ; Amandine Lebon ; Cyril Laurent.

Secrétariat assuré par : Sylvie Iaquina

Rapport d'Activité 2022 du Directeur Général Exécution du Budget – Arrêté des comptes 2022 Rapport des Commissaires aux comptes

Le Conseil d'Administration après avoir pris connaissance des rapports n° 2023-23 ci-annexés, après lecture et présentation du rapport d'activité du Directeur Général, du rapport du commissaire aux comptes, de l'ensemble des pièces relatives aux Etats Financiers 2022 et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

-D'approuver les comptes de l'exercice 2022 (investissement, compte de résultat, annexes réglementaires et l'annexe littéraire).

-De prendre acte de l'autofinancement net HLM 2020 à 2022

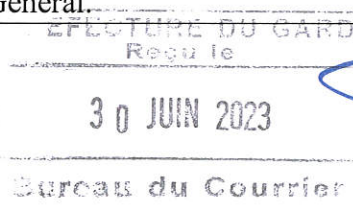
-D'affecter l'excédent 2022 de 1 034 456,32 € :

. En plus-value pour 137 946,81 €

. En compte 110 « Report à nouveau » pour 896 509,51 €

-D'affecter les fonds propres aux opérations d'investissement soldées en 2022 pour un montant de : 2 964 654,60 €.

-De donner quitus au Directeur Général.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
PAR INTERIM

Cédric VEYRENC

